

DOCUMENT DE CHIFFRAGE

À adresser à clemence.cavelier@sonergia.fr avec le nom de la résidence et commune en objet de l'email.

1 LE BÉNÉFICIAIRE

Raison sociale SIRET.....
 Adresse
 CP Ville

Signataire :

Nom Prénom
 Fonction du signataire
 Tél E-mail

2 LE BÂTIMENT

IMPÉRATIF : Le bâtiment a + de 2 ans

Syndic de copropriété, Nom de la copro :
 Syndicat de copropriétaire
 Propriétaire bailleur
 Bailleur social, Nombre de logements total :
 Nombre de logements conventionnés :

Adresse des travaux
 CP Ville

3 PROJET DE TRAVAUX

BAR-TH-177 : RENOVATION GLOBALE

Joindre le rapport de l'audit énergétique + préciser le(s) scénario(s) de travaux envisagé(s) :
[Consultez notre Guide Réno Globale](#)

Nombre de logement :

Surface habitable (Shab) avant rénovation (m²) :

Surface habitable estimée (Shab) après rénovation (m²) :

Les travaux concernent : - Isolation thermique : oui non
 - Production de chauffage : oui non
 - Production d'ECS : oui non
 - Ventilation : oui non
 - Menuiseries extérieures : oui non

ISOLATION :

BAR-EN-101 : ISOLATION DE COMBLES OU DE TOITURES

Surface d'isolant (m²) :

BAR-EN-102 : ISOLATION DES MURS

Surface d'isolant (m²) :

BAR-EN-103 : ISOLATION D'UN PLANCHER

Surface d'isolant (m²) :

BAR-EN-105 : ISOLATION DES TOITURES-TERRASSES

Surface d'isolant (m²) :

**BAR-TH-160 : ISOLATION D'UN RÉSEAU HYDRAULIQUE
de chauffage ou d'eau chaude sanitaire**

Longueur isolée du réseau de chauffage ou d'ECS hors du volume chauffé (m) :

CHAUFFAGE :

BAR-TH-137 : RACCORDEMENT D'UN BÂTIMENT RÉSIDENTIEL à un réseau de chaleur - [Modèle à télécharger](#)

BAR-TH-150 : POMPE À CHALEUR COOLLECTIVE À ABSORPTION de type air/eau ou eau/eau

Si PAC de puissance thermique nominale **≤ 400 kW** : Etas :

Si PAC de puissance thermique nominale **> 400 kW** : COP :

Usage : Chauffage ou Chauffage et ECS **[rayer la mention inutile]**

Q* :

Nombre d'appartements :

BAR-TH-165, CHAUDIÈRE BIOMASSE COLLECTIVE

Puissance de chaudière inférieure/ égale / supérieure à 500kW (rayer la mention inutile)

Q :

BAR-TH-166, POMPE À CHALEUR COLLECTIVE de type air/eau ou eau/eau

Etas :

Usage : Chauffage ou Chauffage et ECS **[rayer la mention inutile]**

Nombre d'appartements :

Taux d'hybridation de la chaufferie (puissance PAC / puissance totale) :

BAR-TH-169, POMPE À CHALEUR COLLECTIVE de type air/eau ou eau/eau pour l'eau sanitaire

COP :

Nombre d'appartements :

*Q est la chaleur nette utile produite par la chaudière biomasse installée en kWh/an. Elle est déterminée à partir de l'étude de dimensionnement préalable à la mise en place de la chaudière biomasse.

TERTIAIRE à additionner, compléter les informations dans l'e-mail

4

ÉLIGIBILITÉ AUX PRIMES BONIFIÉES

Les primes CEE peuvent être bonifiées **sous conditions de ressources**. Les revenus permettent-ils une bonification ?

Oui / Je ne sais pas (fournir l'avis d'imposition complet)

Non

Dans le cas d'un propriétaire bailleur, les revenus à prendre en compte peuvent être soit ceux du propriétaire, soit du locataire.

5

COUP DE POUCE

Fioul	Gaz	Charbon
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

DOCUMENTS UTILES (HORS RÉNO GLOBALE)

[Mentions obligatoires devis/facture](#)
[Fiches Batiments Résidentiels Collectifs](#)
[Coup De Pouce Collectif & Tertiaire](#)

